CCPIF

2024 Le journal d'informations

Communauté de Communes

Les Portes de l'Ile de France

Du plateau aux côteaux en passant par les berges de la Seine

Collecte et traitement des déchets :
une nouvelle déchèterie

Environnement :
un Plan Climat à l'échelle du territoire

Sport :
prochaine ouverture de deux nouvelles structures

Mobilités :
des aires de stationnement adaptées

Petite enfance :
la crèche fait peau neuve

sommaire

03 Mot du président

04 Fonctionnement de la CCPIF

- Compétences
- Commissions
- Budget

06 Gestes Eco-citoyens

- Déchèterie
- Ambassadrice de tri

07 Développement durable

- Plan climat

08 Culture et Loisirs

- Le sport sur le territoire
- Culture et loisirs

10 Mobilité

- Aires de covoiturage
- Parc relais
- Transport à la Demande

12 Travailler et vivre sur le territoire

- Petites Villes de Demain
- France services
- Zone d'Aménagement concerté

14 Actions du Département 78

- Passage des bus PMI, Job, Santé,
- Ateliers numériques

15 Entraide

- Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées
- Amicial et Aide à Domicile en Milieu Rural

16 Petite enfance

- Crèche intercommunale
- Relais Intercommunal Petite Enfance

18 Projets CCPIF

- Voirie intercommunale
- Schéma directeur
- Centre de santé
- Panneaux photovoltaïques

19 Grandes dates

- Agenda des manifestations sur le territoire
- Les grandes dates 2023 et 2024

Directeur de la publication : Alain Pezzali, Président de la CCPIF
Directrice de rédaction : Ghislaine Haueter, Présidente de la Commission Communication à la CCPIF
Photographies : CCPIF, MARPA, Raphaël Roca, Ile de Loisirs.
Rédacteurs et relecteurs : L'ensemble des équipes de la CCPIF. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.
Conception : Caroline Lhôte
13 000 exemplaires imprimés

Le mot du président

Il n'est pas aujourd'hui deux années qui se ressemblent. Le COVID, la guerre en Ukraine, le conflit Hamas Israël, l'explosion des taux d'intérêt, les maux se suivent et impactent notre société comme rarement elle l'a été dans l'histoire récente. Les répliques du séisme qu'a constitué l'invasion de l'Ukraine par la Russie se font encore ressentir aujourd'hui. Un séisme d'abord géopolitique mais aussi économique dont on n'a pas fini d'observer les conséquences à court et à long terme.

L'explosion de l'inflation et la perte de pouvoir d'achat qui s'en est suivie ont très largement impacté les conditions de vie de nombreux citoyens. Qui n'a pas aujourd'hui changé ses modes de consommation, baissé son thermostat ou modifié ses habitudes de déplacements ?

À ces enjeux géopolitiques et économiques s'ajoute un enjeu environnemental de plus en plus fort. Ce qui n'était auparavant qu'une projection est devenu une réalité. Chacun peut constater le dérèglement climatique. Et quelle que soit sa source nous devons agir pour ne pas le subir.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action des élus de la Communauté de Communes Les Portes de l'Ile-de-France. Notre volonté, avec une fiscalité intercommunale largement maîtrisée, est de continuer à proposer un ensemble de services à la population et à travailler pour que l'environnement de nos communes soit le plus agréable et le plus préservé possible.

Alain PEZZALI
Maire de La Villeneuve en Chevrie
Président de la CCPIF

Pour cela la Communauté de Communes a en 2023 :

- Aménagé deux parkings relais en bord de Seine à Bonnières dont l'accès est gratuit pour les titulaires d'un pass navigo
- Construit trois terrains de tennis couverts à Bonnières et Bréval
- Construit une nouvelle déchetterie intercommunale à Freneuse avec une ressourcerie pour répondre aux normes de tri et contenir l'augmentation du coût de traitement des déchets
- Lancé son plan climat qui regroupe 43 actions concrètes pour protéger l'environnement à l'échelle de notre territoire

Elle a également travaillé sur les études des futurs travaux d'assainissement, plus transparents pour la population mais ô combien importants pour respecter les normes environnementales :

- Schéma directeur d'assainissement pour les communes de Bréval, Neauphlette, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Illiers-la-Ville, Blaru, Notre-Dame-de-la-Mer, La-Villeneuve-en-Chevrie, Lommoye, Chaufour-lès-Bonnières, Cravent
- Dossier de renouvellement de l'arrêté de la station d'épuration de Saint-Illiers-la-Ville
- Dossier de renouvellement de l'arrête de la station d'épuration de Freneuse.

En 2024 la Communauté de Communes lancera un concours d'architectes pour la réalisation d'un centre de santé intercommunal, un projet pensé en partenariat avec un certain nombre de professionnels de la santé du territoire, et d'un centre administratif pour le conseil départemental des Yvelines situés tous deux à Bonnières.
Elle lancera également les travaux d'isolation de son siège à Freneuse, ainsi que les études pour la réalisation d'un dojo à Neauphlette.

Le monde change et nous devons changer pour nous y adapter, nous devons avoir conscience des menaces qui nous entourent comme des difficultés économiques que vivent les français. Le monde d'aujourd'hui n'est pas et ne sera plus celui d'hier, nous entrons dans une nouvelle ère. La Communauté de Communes en a pleinement conscience et travaille chaque jour à apporter de nouveaux services à ses habitants en gardant toujours à l'esprit l'efficience économique de ses projets, leur impact environnemental et leur coût pour ses habitants.

Fonctionnement de la CCPIF

Le Conseil Communautaire

Regroupant **18 communes** sur un territoire de 144 km², la Communauté de Communes Les Portes de l'Île-de- France mène de nombreuses actions auprès des **23 000 habitants** pour faciliter leur quotidien.
La CCPIF est sous l'égide d'un Conseil Communautaire, **composé des maires des 18 communes et de conseillers municipaux**. Le conseil est divisé en huit commissions qui travaillent sur des projets et des actions à mener, qui sont ensuite soumis au vote des 36 conseillers communautaires pour délibération.

Les grandes missions de la CCPIF :

Collecte et traitement des déchets, assainissement, sport, mobilités, petite enfance, etc.

Le Président
Il propose les orientations de politique générale

Le Conseil communautaire
36 conseillers
Il débat et vote les délibérations

Le Bureau des Maires
Ils débattent et préparent les conseils

Les services de la Communauté
Ils mettent en œuvre les décisions prises par les élus

Liste des commissions

Les 36 conseillers communautaires sont répartis dans les 8 commissions suivantes

- Commission Aménagement du territoire et urbanisme
- Commission Travaux
- Commission Sport
- Commission Environnement et transport
- Commission Services à la population
- Commission Traitement des déchets
- Commission Communication et tourisme
- Commission Gestion de l'Immobilier Communautaire

Investissement

3.7 M€ en budget assainissement
10.5 M€ en budget principal

Tour d'horizon des projets phares de l'intercommunalité en 2023 (liste non exhaustive)

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Aménagement des parkings Relais à Bonnières-sur-Seine
- Installation de bornes de recharge électrique

SPORT

- Construction de deux tennis couverts à Bonnières-sur-Seine et d'un à Bréval

ASSAINISSEMENT

- Schéma directeur des communes de Bréval, Neauphlette, Saint Illiers le Bois, Saint Illiers la Ville, Blaru, Notre Dame de la Mer, la Villeneuve en Chevrie, Lommoye, Chaufour lès Bonnières, Cravent

TOURISME

- Installation d'une signalétique sur les parcours de randonnée
- Réhabilitation du chemin de halage à Notre-Dame-de-la-Mer

DÉCHETS / ENVIRONNEMENT

- Construction d'une nouvelle déchèterie
- Construction d'une « Ressourcerie » dédiée à la remise en état et la revente pour une seconde vie du matériel

SOCIAL & FAMILLE

- Installation d'une climatisation à la crèche intercommunale
- Aménagement d'un nouveau sol sur l'aire de jeux extérieure et mise aux normes des clôtures à la crèche intercommunale

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

- Réhabilitation des logements de la Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées à Bréval

Les agents de la CCPIF

Pour assurer les nombreux services, les agents de la CCPIF sont organisés entre quatre pôles sous la Présidence d'Alain Pezzali et d'Éric Cros, Directeur Général des Services :

- **Le Pôle Ressources** regroupe les services comptables et administratifs.
- **Le Pôle Services à la Population** pilote les infrastructures dédiées à la population comme le Relais intercommunal Petite Enfance ou France services.
- **Le Pôle Aménagement et Environnement** gère tous les projets du territoire, l'environnement, l'assainissement, l'urbanisme.
- **Le Pôle Services Techniques** entretient et surveille l'ensemble des bâtiments intercommunaux comme la déchèterie, les aires de covoiturage ou encore la voirie intercommunale.

S'ajoutent les **services accueil** et **communication**.

Vie de l'équipe

Fabrice Fillion

Le 31 juillet 2023, Fabrice Fillion a fait valoir ses droits à la retraite après 23 ans de bons et loyaux services à la Communauté de Communes. Il a œuvré pendant toutes ces années au Pôle Services Techniques, avec entrain et dynamisme.

Gestes Eco-citoyens

Nouvelle déchèterie

Le 1er septembre 2023, une nouvelle déchèterie intercommunale a ouvert ses portes à Freneuse. Cet équipement, piloté par la CCPIF, permet d'organiser et de collecter déchets végétaux, déchets électriques et électroniques, meubles, articles de bricolage et de jardinage, jouets, cartouches d'encre, piles et ampoules, habits usagers, chaussures, petite maroquinerie, le verre et bien d'autres.
Ces déchets sont ensuite récupérés par des éco organismes pour être recyclés.
Prochainement, ouverture d'une Ressourcerie, gérée par l'association « L'Eco des pas perdus » qui s'occupera de la remise en état et la revente pour une seconde vie du matériel.

Budget : 2 275 900 € HT

Subvention :
Conseil Régional : **300 000 €**
Etat : **195 000 €.**

Bonnes pratiques :

Avant votre passage, séparez et triez vos déchets pour les mettre dans les bennes spécifiques.
Accès **gratuit pour les particuliers** grâce à une carte à lecture magnétique obtenue à la CCPIF.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 8h45-12h et 13h45-17h et Mercredi : 13h45-17h
Pour tout renseignement : 01 30 93 16 72 ou dechetterie@ccpif.fr

Mémo tri : À la maison

Pour le bac des Emballages Ménagers Recyclable :

- Tous les emballages en carton, journaux et papiers
- Tous les emballages en métal et aluminium
- Tous les emballages en plastique
- A déposer en vrac, non emboités, bien vidés et non lavés

Pour le bac Ordures Ménagères Résiduelles :

- Les ordures ménagères
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages
- La vaisselle cassée

Pour les emballages en verre (bouteilles en verre, pots, bocaux et flacons) :

- A déposer dans le bac dédié qui est collecté en porte-à-porte.
- A jeter dans les Points d'Apport Volontaire en verre .
- A déposer bien vidés et non lavés
- Attention : ne mettre ni les ampoules, ni la vaisselle cassée, ni les couvercles

Ambassadrice de tri

De l'aide pour mieux trier !

Fanny Libert a été choisie pour être notre « Ambassadrice de tri » à la CCPIF. Lien essentiel entre les usagers et le service de collecte des déchets, elle a pour mission d'informer et d'inciter les habitants à **trier correctement leurs déchets**. Vous pourrez l'apercevoir lors de ses nombreuses présences sur le terrain (tournée des collectes, échanges avec les gardiens des logements collectifs, réunions de sensibilisation). Elle identifie les problèmes et engage des actions correctives. Pour elle, un seul adage : **Triez mieux ! Triez plus !**

Développement durable

Produire et consommer différemment pour réduire notre impact

La Communauté de Communes Les Portes de l'Île-de-France s'est engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour mener à bien une politique climatique et énergétique, adaptée à son territoire.

Le PCAET a trois objectifs :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire pour contribuer à réduire l'ampleur du changement climatique
- la préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante
- l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale

Un programme de 43 actions, réparties en 6 thématiques, visant tous les publics et impliquant de nombreux partenaires institutionnels, est mis en place pour atteindre ces objectifs.
Pour en savoir plus : www.ccpif.fr

Un conseiller en énergie partagée

Dans l'orientation 3 du Plan Climat « Réduire les émissions carbones de la CCPIF et des communes », la CCPIF a émis la volonté de réaliser un diagnostic des bâtiments publics par commune, et d'engager un plan de rénovation, ciblé prioritairement sur les bâtiments les plus énergivores. Afin d'accompagner les communes dans cette action, il est prévu qu'un conseiller en énergie partagée intervienne pour accompagner la CCPIF et les communes en vue de mettre en place des actions d'économies d'énergie et d'eau sur leur patrimoine bâti.

Du 6 décembre 2023 au 6 janvier 2024 inclus :
Consultation publique pour recueillir les avis du public sur le projet de PCAET.
Pour plus de renseignements : www.ccpif.fr/plan-climat/

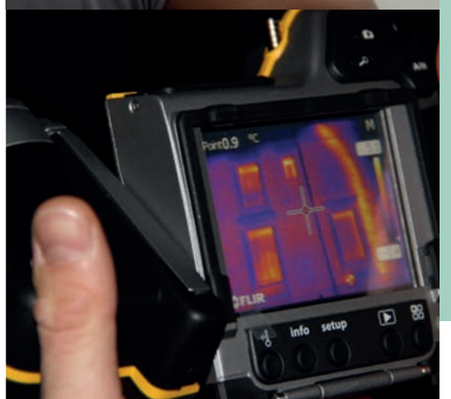

Retour en images sur les actions menées

Un parcours **d'ateliers pédagogiques**, menés par l'association Energies Solidaires, s'est déroulé durant le 1er trimestre de l'année scolaire 2023-2024 dans 6 classes de CM1 ou CM2, qui se sont portées volontaires et situées sur le territoire de la CCPÎF :
Bonnières-sur-Seine, Bréval, Chaufour-lès-Bonnières, Freneuse, Limetz-Villez, Moisson.
Au total, près de 180 élèves auront été sensibilisés aux énergies fossiles et renouvelables, au dérèglement climatique et aux écogestes.

La CCPIF a mis également en place des **balades thermiques**.
Deux conseillers France Rénov, équipés d'une caméra, mènent cette balade, avec un groupe d'une quinzaine d'habitants. Grâce aux images de la caméra, ils vont expliquer aux participants le fonctionnement d'une maison, les fuites, les déperditions, et comment y remédier.

Culture et Loisirs

La CCPIF a la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs ». À ce titre, inauguré en 2017, le complexe sportif de La Vallée Française accueille chaque semaine près de 20 associations qui proposent aux habitants de tout le territoire de nombreuses activités : sports de combat, zumba, gymnastique, yoga, handball, tennis, basket.... En plus d'être utile pour la santé, l'architecture du bâtiment vaut le détour !

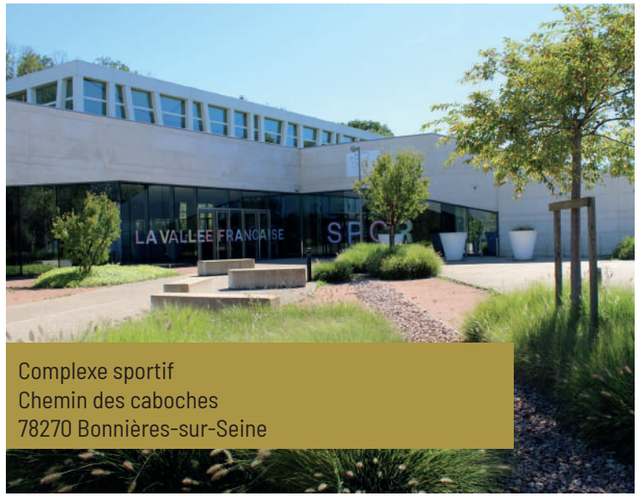

Complexe sportif
Chemin des caboches
78270 Bonnières-sur-Seine

En 2023

- a accordé **78 015 €** de subvention de fonctionnement
- à plus de **35** associations sportives
- repartis sur les **18** communes.

Coup de projecteur

« C'était la 1ère achetée en Ile-de-France ! »

La **Machine Gun** rend fier le président du Basket Club Porte Ile De France. Cet équipement acheté en 2021, en partie grâce à la subvention de la CCPIF qui s'élevait à 5100 €, permet d'améliorer et de perfectionner le tir du basketteur de tous niveaux avec une analyse en temps réel sur l'écran et via l'application mobile des performances des joueurs. Utilisée au complexe sportif de la Vallée Française lors des entrainements hebdomadaires ou lors des stages, la Machine Gun sert d'atout pour ce club qui compte aujourd'hui près de 200 adhérents.
Inscription au club dès l'âge de 4 ans : **https://www.bcpif.fr/**

Jeu, Set et Match !

Dans le cadre de sa compétence sports, la communauté de communes des portes de l'île de France vient de terminer la construction de deux courts de tennis couverts sur la commune de Bonnières sur Seine, ainsi qu'un court de tennis couvert sur la commune de Bréval. Ces deux ouvrages seront opérationnels début d'année 2024.

Je randonne, tu randonnes, nous randonnons !

Savez-vous que, sur le territoire, six chemins de randonnées sont à votre disposition ?

Ils relient plusieurs communes de l'intercommunalité à pied et à vélo en passant sur des sentiers sûrs, balisés et sécurisés. Pour les connaitre, vous pouvez télécharger les dépliants directement depuis la page du site **www.ccpif.fr**
Points de départ/arrivée : gare de Bréval et de Bonnières-sur-Seine, médiathèque de Bennecourt, ancienne mairie de Port-Villez, église de Neauphlette, stade de Cravent. Avant le départ, n'oubliez pas de prendre connaissance du **carnet d'adresses** du territoire : hébergements, restaurants, producteurs locaux.

Lire en boucles

Les **7 bibliothèques** situées à Bennecourt, à Bonnières-sur-Seine, à Freneuse, à Gommecourt, à Notre-Dame-de-la-Mer, à Limetz-Villez et à Moisson mutualisent leurs moyens pour mettre à la disposition des habitants près de 60 000 documents. Impulsé par la CCPIF, le réseau commun en ligne donne accès au catalogue des 7 équipements. Ce service permet en quelques clics d'accéder à l'ensemble des documents disponibles et d'effectuer des démarches de réservations en ligne, 7 jours sur 7.
La circulation des documents entre les bibliothèques est assurée tous les mercredis par la CCPIF !

Pour accéder au portail commun :

Hors territoire

La CCPIF a passé une convention avec Seine Normandie Agglomération qui vous permet d'obtenir des **tarifs préférentiels** aux entrées des piscines à Saint-Marcel et à Pacy-sur-Eure et du Conservatoire de Vernon.
Pour cela, munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
Renseignements :
Piscine de Saint Marcel :
02 32 64 52 90
Piscine de Pacy-sur-Eure :
02 32 36 11 24
Conservatoire de Vernon - Espace Philippe-Auguste : 02 32 64 53 14

Loisirs au grand air

L'île de loisirs des Boucles de Seine, située sur la commune de Moisson-Mousseaux propose, sur son espace de 340 hectares avec plan d'eau, des activités de loisirs, nautiques et sportives, encadrées ou libres. Hébergements et restauration possibles.
Profitez du tarif préférentiel des habitants de la CCPIF !
Le Pass famille (5 personnes max) : 50€ au lieu de 75€
Pour cela munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille.
Renseignements :
01 30 33 97 80

Petit air de vacances garanti !

Un **bac piétonnier** pour permettre le passage de la rive de **Lavacourt** à la rive de **Vétheuil** fonctionne d'avril à octobre, le vendredi, le week-end et les jours fériés.
La traversée est **gratuite** !
Au travers une convention, les communes de Moisson, Vétheuil et la CCPIF et Vexin Val de Seine se partagent chacune pour un quart les frais liés à cette exploitation.

Mobilité

Faciliter l'intermodalité et réduire l'utilisation de la voiture

Situées l'une au pied du complexe sportif à Bonnières-sur-Seine et l'autre près du diffuseur n°15 de l'A13, au lieu-dit Les Tasses, **deux aires de covoiturage** proposent près de 250 places aux automobilistes qui prennent le bus ou qui pratiquent le covoiturage. Clôturées, éclairées et dédiées aux véhicules légers, elles permettent également aux véhicules électriques de se recharger grâce à l'installation de 2 bornes sur chaque aire.

Coté bus

L'ensemble du territoire de la CCPIF est desservi par les lignes des Bus **Ile-de-France Mobilités**. Pour connaitre tous les itinéraires : rendez-vous sur le site www.iledefrance-mobilites.fr

En plus des lignes classiques, le **Transport à la Demande du Mantois** (TàD) est ouvert à tout public pour réserver le trajet qui convient le mieux. Les points de départ sont les arrêts de bus classiques et c'est vous qui décidez de votre point d'arrivée (selon une liste convenue par Ile-de-France Mobilités). Ainsi gares, hôpitaux, centres commerciaux ou point d'intérêt collectif sont accessibles facilement.
Il vous suffit de vous inscrire puis de réserver votre trajet

Renseignements :
reservation-tad.idfmobilites.fr ou
09 70 80 96 63
de 9h à 18h du lundi au vendredi.

En 2024, renfort de la ligne bus A14 Bonnières/La Défense avec un aller-retour supplémentaire et création d'une nouvelle liaison entre Bréval et La Défense.

Parc Relais

Aménagement des parkings

La Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France a aménagé les parkings en bord de Seine à Bonnières et a requalifié les voies permettant d'y accéder (Impasse des Silex Taillés, Rue Schaeffer et Rue du Quai au Port au Vin).

Ce projet porté par l'intercommunalité, a été rendu possible grâce à l'engagement d'**Ile de France Mobilités**, du **Conseil Départemental des Yvelines** qui a subventionné l'achat du terrain, et de la **Commune de Bonnières** qui a vendu à l'euro symbolique le parking P1 à la Communauté de Communes.

Ces 2 parkings ont une capacité totale de **552 places.**

En plus de l'aspect paysager, ces aménagements apportent des solutions simplifiées pour le stationnement :

- La lecture automatisée des plaques d'immatriculation ou des Passe Navigo
- Une vérification de l'occupation des parkings via les panneaux d'information dynamiques
- L'obtention à l'avance des abonnements et leur paiement en ligne via la plateforme de gestion

L'ensemble des parkings est éclairé et équipé de caméras de vidéoprotection. 4 bornes de recharges électriques sont disponibles sur le Parc Relais P2.

432 usagers

bénéficient d'un abonnement annuel gratuit.
Il est proposé aux porteurs d'un Passe Navigo chargé d'un forfait annuel (Imagine R (+ de 18 ans) ou Navigo Annuel).

☞ **Pour plus de renseignements :**
www.ccpif.fr

Coût travaux (et achat terrains) :
2 809 544 € TTC

Subventions :
1 733 240 €

Investissement CCPIF :
1 076 304 €

Travailler et vivre sur le territoire

France Services : Vous accompagner dans vos démarches !

C'est la mission des 2 agents de la CCPIF, dédiés à France Services. À votre écoute, ils vous aident à trouver des solutions immédiates dans l'accompagnement de vos **démarches administratives du quotidien** et de rendre les services publics plus accessibles. Soutenu par 9 opérateurs nationaux (les Finances publiques, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, La Poste), cet établissement permet également un **accès au numérique** en mettant à disposition un ordinateur en accès libre pour effectuer les démarches.

Petites Villes de Demain

Mardi 4 juillet 2023, au siège de la CCPIF, s'est déroulée la signature de la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation des Territoires. Bonnières-sur-Seine et Freneuse, qui ont candidaté en un **dossier commun**, font partie des huit communes lauréates du programme national dans les Yvelines. Le programme entre donc dans sa **phase opérationnelle**.

Les enjeux de ces 2 communes sont entre autres :

- Faciliter les mobilités et requalifier les espaces publics
- Renforcer l'attractivité du parc de logement des centres anciens
- Développer une attractivité touristique de rayonnement local
- Structurer le développement urbain

Pour plus d'infos : ccpif.fr

Réseau Initiative SEINE YVELINES

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Vous créez, reprenez ou développez une entreprise ?

La CCPIF adhère à l'association Initiative Seine Yvelines qui apporte un soutien financier pour encourager les jeunes entrepreneurs du territoire à créer leur entreprise ou soutenir les chefs d'entreprise soucieux de se développer.
Renseignements : Loïc Segretain, 07 69 46 06 12, l.segretain@initiative-seineyvelines.com

Un guichet unique en ligne pour les demandes d'autorisation d'urbanisme

Les 18 communes de la CCPIF ont la compétence Urbanisme mais elles ont confié, dans le cadre d'un **service mutualisé**, l'instruction des dossiers d'urbanisme à la communauté de communes. Dans ce cadre, la CCPIF met à disposition pour l'ensemble de ses communes et de leurs habitants, **un téléservice gratuit** qui permet de faire et de suivre les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée. Grâce à ce service vous pouvez déposer vos permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables ou autre en ligne sur iDE'AU (Interface de Dématérialisation et d'Échange des Autorisations d'Urbanisme : **https://ideau.atreal.fr/**).Vos demandes sont donc, lors d'une 1ère étape, instruites par la CCPIF. Elles doivent **répondre aux instructions du Plan Local d'Urbanisme** (PLU) de votre lieu d'habitation. Le PLU est un document opérationnel et stratégique qui établit un projet global d'aménagement en fixant les règles d'urbanisme, les différentes zones et les prescriptions architecturales. Une fois complètes, vos demandes sont accordées ou non par le Maire de votre commune.

Pour en savoir plus : www.ccpif.fr/urbanisme/

Zone d'activités

La CCPIF a la compétence de mener des actions de développement économique sur les zones d'activités industrielle, commerciale, artisanale et d'organiser une **politique locale du commerce** et soutient les **activités commerciales** d'intérêt communautaire. Dans cette optique, la CCPIF aménage, équipe et entretient la ZAC Les Portes de l'Ile de France, située à Freneuse, qui s'étend sur une surface de 22 hectares. Ce projet intercommunal poursuit des objectifs de **création d'activité économique** et d'emploi et s'adresse à des entreprises artisanales, industrielles ou de services. A ce jour, près de 20 entreprises sont installées sur la ZAC dont 11 dans l'hôtel d'activités.

Actions du Département 78

Pôle de proximité

Les services du département des Yvelines sont présents sur le territoire au travers du Pôle de proximité de Bonnières, situé :

1, rue Valère Haegeman
Ouvert du lundi au jeudi
de 8h30-12h30 et 13h30-17h30 et
le vendredi de 8h30-12h30 et 13h30-16h30
Tél : 01 30 836 836

En plus de cet accueil en présentiel :

le département met à la disposition des habitants tout un panel d'aides et de services :

Le Bus de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Spécialement aménagé pour les familles et leurs enfants, il propose des **consultations médicales de prévention** gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans. Les rendez-vous sont obligatoires pour bénéficier du bus PMI,

appelez le 01 30 836 100.

Le Bus Job Insertion

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? Vous cherchez à recruter ? Avec le **Bus Job Insertion**, le Département des Yvelines facilite l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Objectif : (re) trouver un emploi, réussir sa reconversion professionnelle ou aider les TPE-PME dans leurs démarches de recrutement.

Pour plus d'infos : 01 30 836 836 ou https://www.yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

Le Bus Santé

En cas d'indisponibilité du médecin traitant, le **Bus santé** permet de consulter un médecin à distance pour une prise en charge ponctuelle, – de bénéficier d'actions de prévention et de dépistage en matière de santé publique : cancers, risques neuro-cardiovasculaires, VIH, violences intrafamiliales, addictions et dépendances.

Pour en savoir plus sur le Bus et ses jours de passage : 01 30 836 100 ou www.yvelines-telemedecine.fr

Entraide

MARPA de Bréval

Pour tout renseignement :

15, rue du Vieux Chêne
78980 Bréval
01 34 78 03 39
marpa.breval@hotmail.fr

Comme chez vous

Située sur la commune de Bréval, la Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées (MARPA) dispose de 22 logements individuels et un logement double, dans un cadre sécurisé et verdoyant. Proche du bourg et à proximité de commerces, la MARPA est une structure d'accueil innovante pour les seniors qui garantit un mode de vie indépendant, un service de restauration cuisinée sur place, une blanchisserie, des animations, la présence de personnel de 7h à 21h et une téléassistance 24h/24. Cette résidence, qui appartient à la CCPIF, est une réponse aux besoins des retraités sur le territoire.

Subventions :

La CCPIF, soucieuse du bien-être et du maintien à domicile des personnes les plus fragiles, soutient ces associations en fonction des heures prestées sur le territoire.

En 2022, l'ADMR a reçu **11 131 €** et l'Amicial **21 682 €**.

La CCPIF accueille dans ses locaux un bureau de l'**Amicial**, association d'intérêt général. Anciennement La Croix Rouge Française, Amicial est un service d'**aide et d'accompagnement à domicile** : auxiliaires de vie pour l'aide à la toilette, aux couchers et aux levers et aide-ménagères pour l'entretien du logement, du linge, des courses et préparation de repas. Ces aides peuvent être financièrement prises en charge par le Département ou les Caisses de retraite. Par ailleurs, un crédit d'impôt égal à 50% sur le reste à charge est possible.

Contact Amicial :
Bureau ouvert au public
de 9h30 à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Téléphone 09 70 82 13 49

amicial
Votre service à domicile

Conservez votre autonomie

Afin d'assurer le maintien du **service d'aide-ménagère à domicile**, la CCPIF subventionne l'association Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Bréval. Cette association propose sur l'ensemble des communes de la CCPIF de nombreux services comme le ménage, le repassage, le petit bricolage et jardinage, les services pour personnes en situation de handicap et pour seniors, le soutien aux familles et le transport accompagné.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Contact ADMR Bréval/Bonnières :

9 Rue Marcel Sembat
78270 Bonnières-sur-Seine
info.breval@fede78.admr.org
01 34 78 78 05

Petite enfance

Le guichet unique d'informations

Le **Relais Intercommunal Petite Enfance** offre un ensemble de services aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, aux gardes d'enfants à domicile, aux enfants qui leurs sont confiés, ainsi qu'aux parents ou futurs parents employeurs.
Le Ripe est positionné sur son territoire comme l'**unique point d'entrée des familles** en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire et les accompagne dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.
Financé par la CCPIF, le RIPE est un service gratuit pour les habitants du territoire, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Renseignements : Samia LADJADRI au 01 34 77 36 17 ou petiteenfance@ccpif.fr

« Des roses et des choux »

La **crèche intercommunale**, située à Freneuse, peut accueillir 50 enfants, de 10 semaines à 3 ans, et dispose de trois salles de jeux et dortoirs, d'une salle d'eau et d'une salle de motricité. La société **Les Petits Chaperons Rouges** s'est vue attribuer la gestion de la crèche depuis le 1er juillet 2023. Les places de la crèche sont réservées aux habitants des communes du territoire.

Pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2024,

un dossier de candidature est à compléter et à adresser à la CCPIF avant le 31 mars 2024 (téléchargeable depuis le site de la ccpif).

Renseignements : 01 30 93 16 72 ou accueil@ccpif.fr

Portes Ouvertes du Relais Intercommunal Petite Enfance

Le samedi 30 septembre 2023 avait lieu les Portes Ouvertes du Relais Intercommunal Petite Enfance à la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie de Bréval. Au programme de cette **rencontre intergénérationnelle** : Peinture en carrosserie, jeux adaptés aux tout-petits, Ludo-Biblio « Dé en Bulle » et temps de conte.
Résidents de la MARPA et familles du territoire se sont retrouvés pour partager des moments de jeux et chansons. C'était aussi l'occasion d'**échanger avec les parents** en recherches d'informations sur les modes d'accueil.

En 2023, la crèche a fait peau neuve

Grâce à un **investissement de la CCPIF** et une **subvention importante de la Caisse d'Allocations Familiales** des Yvelines, nous avons pu engager plusieurs travaux à la crèche intercommunale. Le sol extérieur de l'aire de jeu a été remplacé par du gazon synthétique. Des travaux concernant l'éclairage, la hauteur des toilettes et des poignées de portes, la clôture extérieure ont été engagés. Une vidéoprotection et une climatisation sont désormais installées pour le confort et la sécurité des enfants et du personnel (fin des travaux en décembre 2023).

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Le RIPE est là pour vous renseigner :
Chemin de la république
78 840 Freneuse
01 34 77 36 17 ou petiteenfance@ccpif.fr

Liste complète des structures en mode d'accueil collectif

Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s « Mambebhiboux »
30 rue Raymond Pochon à Bonnières sur Seine
06 46 69 22 92 - 01 74 58 19 44
mambebhiboux@outlook.fr

Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s « MAM Chaufour-lès-Bonnières »
13 bis rue de la Mairie à Chaufour-lès-Bonnières
06 20 28 78 24
mamchaufourlesbonnieres@gmail.com

Crèche collective Intercommunale « Des roses et des choux »
29 ter route Départementale
RD 113 Les Belles Côtes à Freneuse
01 30 33 96 28

Micro-crèches privées « Lovely baby» et « Lovely bébés »
9 rue Marcel Honoré à Bonnières sur Seine
07 66 53 41 31
catherine.touchefeu@lovelybb.fr

Micro-crèche privée « Les p'tits Babadins »
Rue La croix du Moulin à Freneuse
06 68 74 03 33
freneuse@lesptitsbabadins.com

Micro-crèche privée « Baby village »
5 place du Maréchal Leclerc à Bréval
06 82 56 61 16
contact-breval@baby-village.fr

Micro-crèche privée « 1.2.3 Soleil »
1 rue Georgette Aucher à Bréval
06 15 34 34 17
micro-creche123soleil@hotmail.com

Concernant l'accueil individuel,

103 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s exercent sur le territoire à leur domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM). Pour avoir la liste complète, connectez-vous au site de la CCPIF, rubrique Petite Enfance / RIPE : **www.ccpif.fr**

Projets CCPIF

Installation d'une ombrière photovoltaïque

Dans le cadre de la politique du développement durable de la CCPIF et souhaitant exploiter au maximum les espaces disponibles, la collectivité a le projet de faire émerger une installation de **production d'électricité photovoltaïque** sur le parking des bords de Seine. Cette électricité produite à partir de l'énergie solaire sera revendue à un tarif préférentiel dans un rayon de 10 km pour **alimenter les bâtiments publics**. Les coûts nécessaires au déploiement du projet seront intégralement supportés par le **Syndicat d'Énergie des Yvelines** qui pilotera ce projet.

Voirie intercommunale

La CCPIF va aménager le chemin de la république à Freneuse pour faciliter **l'accès à la déchèterie** depuis la Route Nationale 13.

Assainissement

Le Schéma directeur d'assainissement sera rendu en décembre 2023 pour les 10 communes du plateau de Lommoye. Ce document listera les investissements nécessaires **en terme d'assainissement** pour **répondre aux normes environnementales**. Au printemps 2024, une **enquête publique** sera menée pour **consulter la population** quant au zonage de l'assainissement collectif et non collectif.

Tri à la source des biodéchets

La CCPIF **fournira des solutions** pour répondre à cette obligation, qui constitue une opportunité pour les territoires, tant sur le plan environnemental que sur les plans énergétique ou agricole.
Ainsi, **l'achat des composteurs individuels à tarif réduit** permettra aux habitants une gestion de proximité très souple et notre **Ambassadrice de tri** sera à leurs côtés pour assurer une bonne prise en main de ces équipements.
Déploiement : 1er trimestre 2024

Un futur centre de santé intercommunal

Face au manque d'offre de santé et dans le cadre de sa politique **d'attractivité territoriale**, la CCPIF a programmé, en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines, une politique de déploiement de l'offre de santé pour répondre aux besoins des habitants. Le lancement de ce projet démarrera début 2024 avec pour objectif de maintenir les professionnels de santé en activité dans les communes et d'en attirer de nouveaux.

La programmation du centre de santé sera basée sur le référentiel technique et fonctionnel des maisons médicales établi par le Département. Il permettra de s'adapter aux **spécificités du territoire** tout en prenant en compte le maillage départemental.
Le futur équipement **sera construit** à Bonnières-sur-Seine.
Ouverture estimée en 2027.

Grandes dates

On fait quoi aujourd'hui ?

La CCPIF propose un **agenda des événements** et **manifestations** qui se déroulent sur le territoire, sur le site internet de la CCPIF :
Vous pouvez consulter cet agenda pour y trouver des événements culturels, sportifs, associatifs, etc. organisés dans les 18 communes de la CCPIF

www.ccpif.fr/events/

on va faire quoi en 2024 ?

Début 2024

- Ouverture des tennis couverts à Bonnières-sur-Seine et à Bréval
- Lancement du concours d'architecte pour le centre de santé
- Petites Villes de Demain : Lancement de l'étude sur l'habitat de Bonnières-sur-Seine et Freneuse

Printemps 2024

- Journée festive CCPIF
- Enquête publique sur l'assainissement

Juillet 2024

- Mise en ligne du nouveau site web

Nouveau site web !

Afin de répondre aux utilisations des internautes et aux attentes des habitants, un nouveau site web verra le jour en 2024. Il sera intuitif et permettra de trouver rapidement les informations souhaitées, dans un univers graphique sobre et moderne. Nous vous tiendrons informés de son lancement !

on a fait quoi en 2023 ?

15 mai

Dépôt du Plan Climat à la Préfecture des Yvelines, l'autorité environnementale et la région Ile de France

17 juin

Inauguration de la déchèterie

04 juillet

Signature de la convention cadre Petites Villes de Demain

09 août

Validation par l'autorité Environnementale du Plan Climat

1er septembre

Ouverture au public de la nouvelle déchèterie

30 septembre

Inauguration des Parc Relais en bords de Seine

21 novembre

Lancement de l'étude sur le potentiel d'implantation de méthaniseurs avec GRDF

06 décembre

Lancement de la consultation publique du Plan Climat

À vos côtés, sur le territoire de la CCPIF

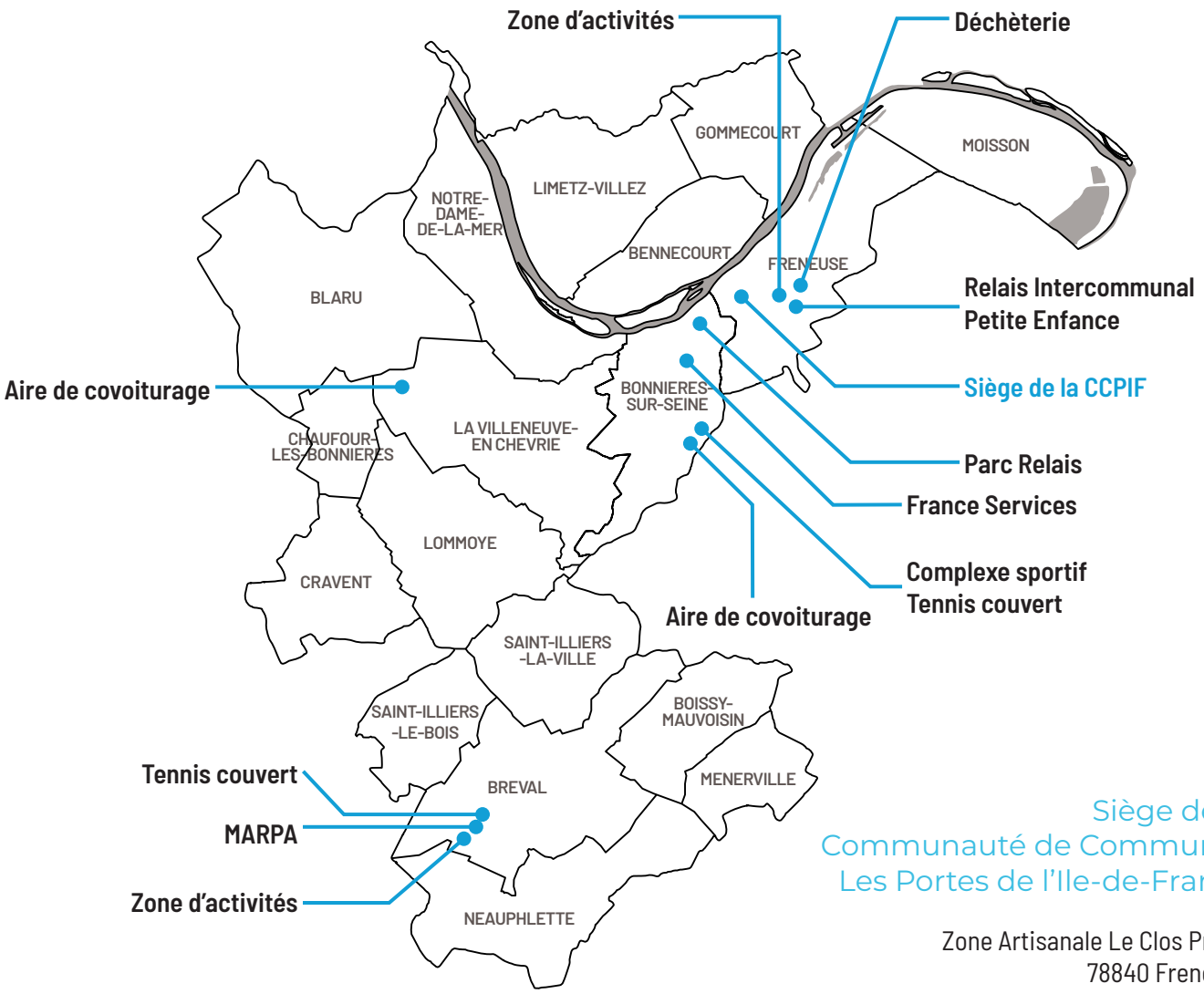

Siège de la
Communauté de Communes
Les Portes de l'Ile-de-France

Zone Artisanale Le Clos Prieur
78840 Freneuse
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

01 30 93 16 72
accueil@ccpif.fr

Restons connectés pour que vous soyez toujours au courant !

Consultez le site web de la CCPIF : il vous permet de retrouver l'ensemble des services et documents nécessaires et utiles à votre quotidien : **www.ccipf.fr**
Pensez aussi à télécharger **l'application Panneau Pocket** pour avoir les informations et alertes en temps réel.